

ment pour recueillir les beaux morceaux et retourner ensuite aux États-Unis". Voilà des choses qui arrivent et je crois que le nouveau gouvernement serait bien avisé de serrer la poigne à l'égard de certains de ses fonctionnaires afin d'en obtenir un rapport qui tienne mieux compte des réalités que dans le passé.

Il y a une autre question que je tiens à traiter. C'est une question encore plus importante que les deux dont j'ai déjà parlé. Je remarque qu'à l'égard de la mesure dont nous sommes saisis nous devons voter  $\frac{1}{2}$  des crédits pour le ministère de la Défense nationale, ce qui veut dire, si mes calculs sont justes, une somme de 145 millions de dollars. Je veux bien admettre qu'il serait peut-être très difficile en ce moment de mettre fin brusquement à certaines entreprises déjà lancées, mais j'espère bien que, d'ici la fin de la présente session, le ministre de la Défense nationale nous exposera comment lui et ses fonctionnaires font un examen sérieux de la situation militaire au Canada à la lumière des nouvelles réalisations techniques qui occupent tellement les manchettes des journaux depuis quelques semaines.

Je me suis particulièrement réjoui d'entendre le ministre de la Défense nationale dire, ainsi qu'en fait foi la page 38 du harsard:

Je suis sûr qu'elle (la milice)...

Dans son nouveau rôle de la défense passive . . .

...s'en acquittera avec le même esprit de patriotisme, au lieu de chercher à jouer quelque rôle reluisant, mais d'un faux éclat, qui n'existe guère.

A mon avis, seul un gentilhomme d'une carrière militaire impeccable comme en a eu une le ministre de la Défense nationale peut oser faire une telle déclaration, mais je l'approuve de tout cœur de l'avoir faite et j'ai confiance qu'il appliquera le même sens plutôt brutal des réalités à certains des autres aspects de nos forces armées, à la lumière des perfectionnements qui ont été réalisés.

Il y a très peu de doute que le ministre ou ses collègues auraient beaucoup de difficulté, du point de vue de la défense réelle, à justifier la dépense de 145 millions qu'on nous a priés de voter aujourd'hui. Comme je l'ai déjà dit, je me rends compte des difficultés que pose en ce moment une brusque réduction des dépenses mais j'espère bien que le nouveau ministre se montrera aussi courageux que je le connais, qu'il s'attaquera courageusement à cette question et qu'il dira exactement à la population canadienne ce qu'est la situation à notre époque du Sputnik.

[M. Cameron.]

**M. Bryce:** Monsieur le président, je voudrais signaler à l'attention du nouveau gouvernement quelques-uns des problèmes qui se posent au titre de la loi sur les invalides. Cette loi n'a jamais fonctionné de façon satisfaisante. A mon avis, un invalide est une personne qui ne peut pas gagner sa vie. Des gens de diverses provinces qui ont demandé la pension des invalides ont essuyé un refus parce qu'ils ne sont pas alités en permanence ou parce qu'ils sont capables de s'habiller seuls ou pour quelque autre raison. Je veux voir le nouveau gouvernement faire quelque chose à ce propos.

J'ai voyagé dans toutes les provinces du Canada et, au cours de mes voyages, je me suis informé sur l'application de cette loi. J'ai appris qu'en certains endroits on peut obtenir assez facilement la pension des invalides et que les médecins qui examinent le requérant se montrent humains. D'autre part, on refuse la pension à certains dans d'autres provinces.

Je prie le ministre intéressé d'y faire quelque chose. J'avais demandé à l'ancien ministre de convoquer une conférence de tous les médecins intéressés à l'application de la loi, d'un bout à l'autre du pays, afin qu'ils s'entendent entre eux pour déterminer qui devrait obtenir la pension des invalides. Je connais des gens dans ma propre circonscription qui sont incapables de gagner leur vie et qui ne peuvent pas obtenir de pension au titre de cette loi.

Je veux aussi signaler à l'attention du Gouvernement que, dans la vallée de la rivière Rouge, nous avons de la difficulté à amener nos bateaux jusqu'au lac. C'est une question dont il faut s'occuper immédiatement parce que les pêcheurs de Selkirk et de différentes municipalités sises autour du lac n'ont que ces bateaux pour transporter le poisson dont ils tirent leur subsistance. Je prie le ministre des Travaux publics de s'occuper de cette question aussi rapidement que possible.

Il faudra que des relevés soient faits à l'extrémité du lac. Si le ministre examine la situation, peut-être en viendra-t-on à la décision qu'on pourrait aménager un meilleur débouché. On trouve d'assez nombreux débouchés à l'embouchure et peut-être y aurait-il lieu d'en ouvrir un nouveau afin que les bateaux ne soient pas retardés jusqu'à huit ou neuf heures quand ils arrivent chargés de poisson.

Je ne veux pas occuper le temps du comité par un long discours, non plus que retarder le reste du débat. Toutefois, je ne veux pas que ma demande reste sans résultat car je tiens à obtenir des résultats, que ce soit bien entendu.